

ANIMAL

(export du DFSM au 23/02/2025 à 11:52)

[1] ANIMAL Médecine - Médecine

adj.

Étymologie FEW XXIV 593a : animalis

Définition Qui concerne les parties inférieures de l'âme*, l'âme végétative et l'âme sensible, en tant qu'elles sont opposées à l'âme rationnelle.

Citations

- Les autres operations sont appelees composees, pource qu'elles se despendent de pluseurs vertus, comme le desir que li estomas ha, en tans de fain et de soif, de mengier et de boire, qui se fait par la vertu naturele attractive et par la vertu animal et sensible, car li estomas en ceste operation sent qu'il est vuit par ceste operation animal et sensible, et se atrait par la naturele vertu qu'il ha de ce faire. Evrart de Conty [Aristote], *Problemes, ca 1380, I, 1, fol. 5r.*

[2] ANIMAL (Esprit animal.) Médecine - Médecine

adj.

Étymologie FEW XXIV 593a : animalis

Définition Esprit ou pneuma élaboré à partir de l'esprit vital et se rendant au cerveau.

Citations

- ...rethe mirabille textu de seules artheres venantes du cueur, esuelles est fait l'esprit animal par elleboracion de l'esprit de vie.
Nicolas Panis [Guy de Chauliac], *Chirurgie, ca 1450, tr. I, doct. 2, chap. 1.*

[3] ANIMAL (Membres animaux.) Médecine - Médecine

adj.

Etymologie FEW XXIV 593a : animalis

Définition Parties du corps assurant l'animation, siège ou véhicules de l'esprit animal, essentiellement le cerveau.

Citations

- ...le cervel, et celux [l. ceulx] de la teste, sont apelez les membres animaux ou de l'ame.
Martin de Saint-Gilles, *Comment. Aphorismes Ypocras*, 1363, 136.
- Et mon maistre Berthucius la [l'anatomie] faisoit par ceste maniere : que le corps mort assis sur ung banc, il faisoit de lui quatre regions ou quatre parties : en la premiere partie, estoient traictiez les membres nutritifz car ilz sont les plus tost pourriz, en la seconde les membres esperitaulx, en la tierce les membres animaux, en la quarte les extremités estoient traictiez.
Nicolas Panis [Guy de Chauillac], *Chirurgie*, ca 1450, tr. I, doct. 1, chap. 1.
- L'ouille de la teste [...] est partie plaine de cheveulx, en laquelle les membres animaux sont contenus et en ce appert son aidement.
Nicolas Panis [Guy de Chauillac], *Chirurgie*, ca 1450, tr. I, doct. 2, chap. 1.

[4] ANIMAL (Vertu animale.) Médecine - Médecine

adj.

Étymologie FEW XXIV 593a : animalis

Définition Faculté, pouvoir propre à l'être animé, humain ou animal.

Citations

- La vertu animal est une vertu par la quele li homs s'adresche en ses fais u regart des choses forainnes et parfait ses operations par congnaissance et par aprehension qui apartient principalement a l'ame. Et par ce se different li homme et les bestes des plantes qui ont vie, mais elles n'ont nulle congnaissance, et pource est elle appelee vertu animal .
Evrart de Conty [Aristote], *Problemes*, ca 1380, I, 1, fol. 4v.

[5] **ANIMAL** Sciences de la nature - Zoologie

adj.

Étymologie FEW XXIV 593a : animalis

Définition

Être animé, pourvu d'une âme sensitive, selon la théorie aristotélicienne.

Notes

- Glose

adj. substantivé

Glose

La seconde occurrence d'*animal* dans la citation renvoie à la définition de la scolastique dont témoigne Nicole Oresme, dans son *excusacion* qui suit son prologue de l'*Ethiques* (*Le livre de Ethiques*, éd. A. D. Menut, p. 100): "Si comme entre innombrables exemples puet apparoir de ceste tres commune proposicion: *homo est animal*; car *homo* signifie homme et femme et nul mot de françois ne signifie equieillement. Et *animal* signifie toute chose qui a ame sensitive et sent quant l'en la touche. Et il n'est nul mot en françois que ce signifie precisement." Le texte du *Placides et Timeo* renvoie à cet usage philosophique. (JDucos)

Citations

- Beste si est apelee en latin « **animal** », si est dit et extrait de ame ; **animal** : cose animee, cest a dire cose qui a ame.
Anon., *Placides et Timeo 1, fin XIIIe s., p. 30.*